vinetur

Les résultats électoraux font grimper les valeurs de l’alcool, sur fond d’espoirs d’une baisse des droits de douane

Aucune baisse des droits de douane n’a été annoncée, laissant les importateurs face à des coûts plus élevés dans un marché américain de l’alcool en perte de vitesse

mardi 10 novembre 2026



Le changement de majorité au Congrès à l’issue des élections de mi-mandat du 3 novembre a ravivé les espoirs du secteur des boissons alcoolisées de voir certains droits de douane américains sur les vins et spiritueux importés être allégés. Aucune baisse n’a toutefois été approuvée et aucune nouvelle mesure n’a été annoncée.

Les investisseurs ont rapidement réagi à cette éventualité. Lors des échanges qui ont suivi les élections, les actions de Diageo, le groupe britannique de boissons qui possède Guinness et Smirnoff, et de Brown-Forman, qui produit Jack Daniel’s et Chambord, ont gagné plus de 5 %, selon Fast Company. Les titres d’Anheuser-Busch, de Molson Coors Beverage Co., de Boston Beer Co. et de Constellation Brands ont également progressé le 4 novembre. Constellation importe aux États-Unis de grandes marques de bière mexicaines, ce qui rend le groupe particulièrement sensible aux changements de politique commerciale.

La réaction des marchés reflète les pressions que subit le secteur, entre droits de douane et recul de la demande. En octobre, les États-Unis ont poursuivi la mise en œuvre d’un projet visant à interdire près d’un milliard de dollars d’importations en provenance du Canada, notamment des produits laitiers, des motos et des boissons alcoolisées, a rapporté Fast Company. Cette mesure devait répondre aux droits de douane canadiens sur les produits américains. Des droits de 50 % avaient déjà réduit les importations dans nombre de ces catégories.

Les boissons alcoolisées représentent la majeure partie des quelque 967 millions de dollars d’importations canadiennes qui devraient être concernées par cette interdiction, indique l’article. Le conflit commercial revêt donc une importance particulière pour les distillateurs, les brasseurs, les importateurs, les grossistes et les détaillants qui dépendent des chaînes d’approvisionnement transfrontalières.

Le différend s’était déjà amplifié en 2025, lorsque des magasins canadiens ont retiré de leurs rayons les alcools américains après l’annonce par l’administration Trump de droits de douane de 25 % sur presque toutes les importations en provenance du Mexique et du Canada. Le Distilled Spirits Council, une organisation professionnelle américaine, avait alors déclaré que ces droits causeraient « un grave préjudice » aux entreprises et aux travailleurs américains, et averti que des représailles canadiennes pourraient

aggraver les dommages.

Un éventuel allégement de ces droits pourrait avoir des conséquences bien au-delà des cours boursiers. Pour les importateurs de vin et les distributeurs de spiritueux, même une réduction partielle des droits de douane pourrait modifier les coûts à l'arrivée, les décisions tarifaires et les négociations avec les fournisseurs étrangers qui vendent sur le marché américain. Les conditions commerciales des fournisseurs internationaux de vin pourraient notamment évoluer, même si l'ampleur de tout changement à venir reste incertaine.

La question des droits de douane se pose alors que le secteur fait également face à un recul général de la consommation d'alcool. Selon un sondage Gallup, 54 % des adultes américains déclaraient boire de l'alcool en 2025. Cette proportion était de 67 % en 2022 et se situait 1 point de pourcentage en dessous du précédent plus bas historique enregistré par Gallup, en 1958.

Cette évolution des habitudes de consommation accentue la pression sur des entreprises déjà confrontées à une hausse des coûts. Les prix de la bière, du vin et des spiritueux ont fortement augmenté en 2026, incitant les consommateurs à davantage de prudence quant au moment et au lieu où ils achètent leurs boissons. Dans une récente enquête menée auprès de 1 000 Américains qui consomment de l'alcool, la plateforme d'études de marché Zappi a constaté que 65 % déclarent boire chez eux avant de sortir pour faire des économies.

Pour de nombreuses entreprises, la combinaison des barrières commerciales et de l'affaiblissement de la demande a pénalisé à la fois les volumes de vente et les marges. Les produits importés peuvent coûter plus cher avant même d'arriver chez un distributeur, tandis que la hausse des prix en rayon peut inciter les consommateurs à se tourner vers des options moins chères, à acheter moins souvent, voire à renoncer à l'alcool. Cette dynamique est particulièrement importante pour les vins importés et les spiritueux haut de gamme, dont les prix sont déjà sensibles et le positionnement des marques dépend de la disposition des consommateurs à dépenser.

Les derniers espoirs du secteur sont liés à la politique plutôt qu'à une décision commerciale officielle. Fast Company a rapporté que le changement de majorité au Congrès a conduit certaines entreprises de boissons et certains investisseurs à anticiper une évolution prochaine des droits de douane. L'article ne fait toutefois état d'aucune mesure entrée en vigueur, et ni le Congrès ni l'administration n'ont annoncé publiquement de projet précis visant à réduire les droits sur le vin, la bière ou les spiritueux.

Dans l'attente d'une telle évolution, le secteur reste pris entre incertitude politique et changement des habitudes de consommation. Les producteurs et les importateurs surveillent les signaux envoyés par Washington pour déterminer si les tensions commerciales avec le Canada et d'autres partenaires sont susceptibles de s'apaiser, tout en tentant de s'adapter à un marché où les Américains boivent moins et prêtent davantage attention aux prix.